

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA
GUADELOUPE****DELIBERATION N°2021/2912-05**

**Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE D'EFFETS
D'HABILLEMENT**

L'an deux mille vingt-et-un et le 29 décembre à 12h30, le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni à la Direction du SDIS de la Guadeloupe sise 10 rue Georges BIRAS, Parc d'Activités « la Providence », ZAC de Dothémare – 97139 Les Abymes, et simultanément par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Henry ANGELIQUE, Président du Conseil d'Administration, par suite de sa convocation en date du 20 décembre 2021.

Présents		Bureau du Conseil d'Administration du SDIS Séance du 29/12/2021	
<u>Membres du Bureau du CASDIS</u>			
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction
	ANGELIQUE	Henry	Président du CASDIS
	MINATCHY	Danielle	1 ^{ère} vice-présidente
	THEOBALD- PONCHATEAU	Marie-Yveline	3 ^{ème} vice-présidente
<u>Personnes invitées par le Président du Conseil d'Administration à assister à la séance</u>			
	Nom	Prénom	Fonction
	ANTENOR- HABAZAC	Félix	DDIS
	LEVIF	Jean-Paul	DDA
	BERNARD	Tony	Chef du service Infrastructures
	FIRMIN	Cindy	Chef du SAJGI

Secrétaire de séance : Mme Danielle MINATCHY, 1^{ère} vice-présidente

Le Bureau du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'appel d'offre ouvert portant fourniture d'effets d'habillement lancé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe conformément au Code de la commande publique,

Signature
971-289710014-20211229-Delib212912-05-DE
Date de réception préfecture : 18/01/2022

Vu l'avis d'appel à concurrence publié le 15 juin 2021 au BOAMP sous le numéro 21-75434, et au JOUE le 18 juin 2021 sous le numéro 2021/S 117-305104,

Considérant que le marché en question est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum, ni maximum, et est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de la réception d'un bon de commande avec une possibilité de 3 reconductions par période de 1 an,

Considérant que les prestations sont réparties en sept (7) lots,

Considérant que les lots n°2 (Vestes d'intervention textile et de protection contre le feu et pantalons de protection textile de type C) et n°5 (Gilets haute visibilité de type A) n'ont reçu aucune offre,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 29 décembre 2021 et le choix d'attribuer les différents lots dudit marché comme suit :

LOTS	CANDIDAT PROPOSE
Lot n°1 : Tenues de service et d'intervention de type B1 (pantalons et vestes)	PAUL BOYE TECHNOLOGIES 1095 chemin de la Riverotte 31860 LABARTHE SUR LEZE
Lot n°3 : Polos type C	TROPIKAL JAD Immeuble Chrisa Impasse Les Palétuviers 97122 BAIE-MAHAULT
Lot n°4 : Gants de protection de type C2	ROSTAING SAS 17 Avenue Charles De Gaulle 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
Lot n°6 : Chaussures de protection de type C et A	SOCIETE BOCHE SAS ZA Champ Thibaud 79300 SAINT SAUVEUR
Lot n°7 : Casques de protection de type B	DRÄGER FRANCE SAS 3C route de la Fédération 67025 STRASBOURG Cedex 1

Vu la proposition du Président d'attribuer les différents lots dudit marché comme retenu par la Commission d'Appel d'Offres,

Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE

Article 1 : Décide de retenir la proposition du Président, identique à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, et attribue par conséquent les différents lots du marché portant fourniture d'effets d'habillement aux candidats suivants :

LOTS	CANDIDAT RETENU
Lot n°1 : Tenues de service et d'intervention de type B1 (pantalons et vestes)	PAUL BOYE TECHNOLOGIES 1095 chemin de la Riverotte 31860 LABARTHE SUR LEZE
Lot n°3 : Polos type C	TROPIKAL JAD Immeuble Chrisa Impasse Les Palétuviers 97122 BAIE-MAHAULT

Approuvé et délibéré en préfecture
071-200710014-20211229-Delib212912-05-DE
Date de réception préfecture : 18/01/2022

Lot n°4 : Gants de protection de type C2	ROSTAING SAS 17 Avenue Charles De Gaulle 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON
Lot n°6 : Chaussures de protection de type C et A	SOCIETE BOCHE SAS ZA Champ Thibaud 79300 SAINT SAUVEUR
Lot n°7 : Casques de protection de type B	DRÄGER FRANCE SAS 3C route de la Fédération 67025 STRASBOURG Cedex 1

Article 2 : Approuve les clauses du marché détaillées ci-dessus à passer avec les prestataires retenus.

Article 3 : Autorise le Président à signer tous les actes relatifs à ce marché.

Article 4 : Monsieur le Président du Conseil d'Administration, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et publiée au recueil des actes administratifs du SDIS de la Guadeloupe.

Article 5 : Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de la Guadeloupe peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication ; le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

VOTE DU BUREAU DU CASDIS	
En exercice	05
Présents	03
Votants	03
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	03
Voix contre	00
Abstention	00

Le Président du Conseil d'Administration



Henry ANGELIQUE

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :

Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20211229-Delib212912-05-DE
Date de réception préfecture : 18/01/2022